



SwissLife

#ChoisirLaPrévention

Les programmes de prévention en entreprise : agir en faveur de la prévention visuelle

Swiss Life vous offre, en partenariat avec Carte Blanche Partenaires et Optic 2000, un programme de prévention visuelle pour prévenir et repérer les problèmes visuels sur la route, devant un écran et appréhender la fatigue visuelle.

Le saviez-vous ?

- Les troubles de la vue concernent 75 % des français.
- 88 % des salariés qui travaillent plus de 3 heures sur écran souffrent de fatigue visuelle.

source: Optic 2000

Les bénéfices du dépistage pour l'entreprise

Les chefs d'entreprise qui s'engagent dans cette aventure préventive remplissent ainsi leur devoir d'information lié aux risques professionnels, renforcent la qualité de vie au travail de leurs salariés, en réduisant l'inconfort visuel notamment (sécheresse oculaire, irritations, migraines), et contribuent ainsi à améliorer la performance professionnelle des collaborateurs.

Pour permettre à vos salariés de bénéficier facilement des bienfaits de la prévention, nous avons construit **deux programmes d'intervention** au choix :



Un atelier participatif

animé par un opticien diplômé

- La durée de l'atelier est d'une heure.
- Les thèmes abordés sont ceux liés à la vue sur écran et/ou en situation de conduite.
- Les informations sont délivrées sous forme de quiz pour faciliter la participation et les échanges entre les salariés. À l'issue de l'atelier, ils repartiront avec de nombreux conseils de prévention.
- Le nombre de participants est de 25 maximum. Selon le nombre de salariés, plusieurs sessions pourront être organisées, avec 4 sessions réalisables sur une journée.

(20 salariés minimum dans l'entreprise)

Une exposition interactive

Plus ludiques et plus impliquants, des modules vont faire vivre une expérience aux salariés permettant une meilleure compréhension et mémorisation des messages

- 4 ateliers interactifs proposés :
 - « Je teste ma vue » ;
 - « Je découvre les différents défauts visuels » ;
 - « J'adopte les bons réflexes devant mon écran et j'adopte les bons réflexes de conduite grâce à une expérience par casque à réalité virtuelle » ;
 - « Je comprends ma fatigue visuelle et je pratique des exercices de détente oculaire ».
- Un opticien diplômé sur place pour répondre aux questions des salariés.

Note : nécessite un espace qui peut accueillir les différents modules.

En appui de l'exposition interactive, dans l'espace de votre choix :

- un site internet dédié avec une adresse url personnalisée pour l'entreprise, afin de préparer les collaborateurs en amont de la date de l'événement ;
- et un questionnaire de satisfaction pour mesurer l'intérêt et la pertinence du programme.

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à remplir le formulaire au verso de ce document

SwissLife Prévoyance et Santé – Siège social : 7, rue Belgrand – 92300 Levallois-Perret

SA au capital social de 150 000 000 € – Entreprise régie par le Code des assurances – 322 215 021 RCS Nanterre – www.swisslife.fr



SwissLife

Demande de participation aux ateliers Prévention visuelle Swiss Life

Swiss Life offre la possibilité aux salariés de ses entreprises clientes qui le souhaiteraient, de participer à des ateliers de prévention sur le thème de la vision.

Pour les entreprises clientes intéressées et afin d'initier les démarches, nous vous remercions de remplir le présent formulaire qui nous donnera les premiers éléments sur la taille et la localité de l'entreprise et contacter le bon interlocuteur pour l'organisation de l'évènement.

Important : le nombre d'ateliers étant limités, nous prendrons pour référence la date de réception dudit formulaire.

À remplir par l'intermédiaire Swiss Life et à retourner à aurelie.delachaume@swisslife.fr

Interlocuteurs Swiss Life

Nom/Prénom de l'inspecteur SwissLife.....

Nom de l'apporteur SwissLife Code apporteur

Entreprise

Raison sociale de l'entreprise..... N° de client Swiss Life.....

Nom/prénom de l'interlocuteur à contacter

E-mail

N° de téléphone fixe N° de téléphone portable

Fonction Autre, préciser

Nombre total de salariés* Nombre de sites concernés

(*Ateliers accessibles aux entreprises d'un minimum de 20 salariés)

Établissement 1

Nombre de salariés

Adresse

Établissement 2

Nombre de salariés

Adresse

Établissement 3

Nombre de salariés

Adresse

- La personne désignée ci-dessus comme interlocutrice entreprise est au fait du dispositif et est averti qu'elle sera contactée directement par Optic 2000.
- Je souhaite en tant qu'interlocuteur privilégié être associé aux échanges entre Optic 2000 et mon entreprise client.